

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 39

Artikel: Quelques mots sur l'histoire de la musique en Suisse [suite]
Autor: Eberhardt, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^{me} ANNÉE - N^o 39 - 1^{er} JUIN 1903

La Musique en Suisse

ORGANE *Paraissant*
de la SUISSE FRANÇAISE le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef:

E. JAKES-DALCROZE H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Avenue Pierre Odier.

Éditeurs-Administrateurs:

DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

Quelques mots sur l'histoire de la musique en Suisse.

(Suite)

Le chant des psaumes a eu une influence considérable sur le développement de la musique; c'est à la suite de son introduction dans les églises, que celle-ci fut enseignée dans les écoles et que les premières sociétés de chant se formèrent.

En effet, au XVII^e siècle nous voyons celles-ci se constituer sous le nom de Collegium musicum (Collège musical). Presque chaque ville suisse avait le sien composé généralement d'amateurs.

Notre pays a fourni d'excellents facteurs d'orgues; ce sont: au XVII^e siècle, Puis Krüel, de Zoug, Jost Schnyder, de Lucerne. Au XVIII^e siècle, Victor Bossard, de Zoug, tous, de nos confédérés de la Suisse allemande.

Dans les siècles dont nous venons de parler, la Suisse n'a pas eu seulement des artistes musiciens et des facteurs d'orgues, mais aussi un grand nombre d'écrivains et de savants ayant traité dans leurs ouvrages des questions relatives à la musique. En voici quelques-uns d'entre les plus célèbres:

Léonard Euler, mathématicien, né à Bâle en 1707, a écrit de nombreux travaux sur la musique et sur l'acoustique: « De la propagation du son; » « Mémoires sur les vibrations des cordes, » etc.

I.-H. Lambert a traité de la vitesse du son.

Jean Bernouilli, célèbre mathématicien et physicien, né à Bâle en 1667, est l'auteur de: « Découvertes sur les vibrations des cordes tendues. »

Daniel Bernouilli, né en 1700, a écrit plusieurs ouvrages sur l'acoustique: « Recherches physiques, mécaniques et analytiques sur le son et sur les tons des tuyaux d'orgues différemment construits. »

Louis Odier, né à Genève en 1748, a soutenu une thèse ayant trait à la musique.

Jean-Adam Serre, peintre et musicien, né à Genève en 1704.

Jean Trembley, auteur de: « Observations sur la théorie du son. »

Les noms qu'on vient de lire sont bien la preuve que la musique était l'objet d'une préoccupation constante de la part des savants en Suisse et particulièrement à Genève.

L'écrivain qui s'en est occupé d'une manière toute spéciale est J.-J. Rousseau né à Genève en 1712. Son « dictionnaire de musique » est sa principale œuvre, éditée à Genève en 1767. S'étant aussi voué à la composition il nous a laissé quelques œuvres dont la plus méritante est bien « Le devin du village »; les autres sont de moindre importance et se ressentent de son manque d'éducation musicale.

Voici ce que dit Fétis en parlant de l'illustre écrivain: « N'ayant point eu d'éducation musicale proprement dite, il fut toujours mauvais lecteur et médiocre harmoniste, bien qu'il eût à un éminent degré l'instinct et l'amour de l'art. »

Et plus loin : « J.-J. Rousseau exerça une grande influence sur la musique de son temps en France. La hardiesse de ses idées, le charme de son style, les singularités de sa vie, ses malheurs attachaient à toutes ses productions un intérêt qui devait rejaillir sur ses œuvres musicales et sur ses opinions, etc. »

Il fit paraître une brochure intitulée : « Dissertation sur la musique moderne, » où il expose son nouveau système de notation qui est, comme on le sait, celui de la musique chiffrée.

Les chiffres employés comme signes musicaux ont eu chez nous un certain succès, mais depuis quelques années ce système tend à disparaître de l'enseignement pour laisser libre carrière à la musique notée. Au XIX^e siècle, le goût de la musique s'est développé d'une façon extraordinaire en Suisse et tout particulièrement à Genève où le nombre des sociétés de musique instrumentale et vocale peut tenir tête à beaucoup d'autres villes plus importantes ; mais ce n'est pas le nombre qui importe, c'est la qualité ; or, nous pouvons dire en toute assurance que cette dernière se trouve être excellente pour la plupart de nos sociétés, grâce au dévouement et au talent de leurs directeurs ; ceux-ci sont assez connus du public genevois pour qu'il soit utile de citer leurs noms ici.

A l'heure qu'il est, la Suisse possède toute une phalange de musiciens et de compositeurs distingués dont elle peut être fière. Rien ne pourra mieux faire connaître et apprécier notre musique nationale que ces fêtes artistiques dont nous avons eu un exemple à Genève et dont le souvenir est encore vivant dans le cœur de tout musicien.

(A suivre).

A. EBERHARDT.

HISTOIRE DU THÉÂTRE DE GENÈVE

(Suite et fin.)

Mais un comédien vraiment étonnant, c'était Duport. Dans le courant d'une semaine, on le voyait jouer Nerestan, le marquis du *Cercle*, Alcindor de la *Belle Arsène*, et figurer, comme premier danseur, dans les ballets, car nous avions un ballet. Les amateurs se rappelleront sans doute l'allemande à trois qu'il exécutait

avec tant de grâce, et qu'on appela depuis l'*allemande de Duport*. Ils se rappelleront surtout le ballet de *Mirza et Lindor*, dans lequel Duport maniait l'épée comme Saint-Georges, exécutait un concerto de violon comme Jarnovich, et dansait comme un sujet de l'Académie Royale. Je vous dis tout ceci, mon ami, pour vous faire sentir l'extrême différence qui existe entre les acteurs de province d'autrefois et ceux que nous voyons aujourd'hui. Pour en finir sur Duport, j'ajouterai qu'il passa au nouveau théâtre, et termina ses rôles, à Genève, par une fugue avec madame Caumont, qui abandonna son mari et ses enfants pour le suivre. Dans un autre temps cet événement eût fait grand bruit, mais nous avons pris les mœurs françaises de l'époque, de sorte que cette escapade ne parut qu'une chose fort ordinaire.

Cependant la construction de la nouvelle salle s'avancait. Elle fut enfin terminée, et l'ouverture s'en fit, en 1784, par les *Jeux d'amour et du hasard*, et la *Mélomanie*.

Le sieur de Saint-Gérand en resta le directeur quelque temps encore, puis il céda son privilège à MM. Desplaces et Collot-d'Herbois. Collot-d'Herbois!! ne vous semble-t-il pas voir à ce nom Erato, Thalie et Terpsichore s'enfuir épouvantées, et la muse tragique elle-même s'envelopper dans son manteau? Il faut néanmoins convenir que le proconsul de Lyon était un fort bon administrateur de tripot. Sous son règne le théâtre de Genève fut bien servi et prospéra constamment. Collot y figurait comme acteur, et bien qu'il grasseyât, qu'il appuyât un peu trop sur les finales, et qu'il fût un peu cagneux (défaut pour lequel les Genevois doivent avoir quelque indulgence), il était applaudi, particulièrement dans le *Don Juan du Festin de Pierre*, *Vanglenné de l'Habitant de la Guadeloupe*, et *Sigismond de la Vie est un songe*. Il avait du feu, de l'âme, surtout une mémoire imperturbable. Il brillait comme auteur. Sa comédie intitulée : *Il y a honne justice, ou le paysan magistrat*, pièce imitée de Lope de Véga, eut un grand succès. Collot s'était chargé de